

# www.arre.fr

LA GAZETTE « MUNICIPAL-ARRE »

N° 4

## Mot du Maire

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

En cette période estivale, je voudrais juste  
vous souhaiter un bon et

agréable été et vous donner rendez-vous à la  
rentrée pour une

Gazette « Municip'Arre » n°5 avec beaucoup de  
projets pour notre

commune en cette fin d'année.

Je tiens à remercier chaleureusement  
Madame ALEMANY Martine

pour son travail sur le site internet d'Arre..  
Merci encore.

Stéphane MALET

- **ETABLISSEMENT BRUN D'ARRE** -

Nous tenons à préciser que suite à l'intervention des médias, par le soin de la mairie, concernant l'incendie criminel et le stockage des produits toxiques et dangereux, une table ronde a été organisée à la Sous Préfecture avec toutes les personnes concernées par ce problème.

Le *Préfet du GARD*, le *Sous Préfet du VIGAN*, *Monsieur CANAYER Roland*, l'*ADEME*, la *DRIRE* et d'autres, se sont rendus sur le site des *Etablissement BRUN D'ARRE* le 7 mai 2009, pour l'achèvement des travaux de la 1<sup>ère</sup> phase de dépollution de l'usine.

Le *Maire* a donné lecture d'un discours, dont vous pourrez voir l'extrait en dernière page, pour remercier toutes les personnes impliquées.



- **FINANCES** -

En mars 2009, ont été approuvés les comptes administratifs 2008 et votés les budgets primitifs du budget général et du service de l'eau.

Suite aux priorités qui avaient été annoncées dans la *Gazette n°3*, *Le Conseil Municipal* poursuit son but de réduire au maximum ses dépenses afin de respecter ses engagements pris au niveau de la trésorerie et de sortir de la « **zone rouge** ».

- **ECOLE INTERCOMMUNALE** -

Pour l'étude et la faisabilité du projet de l'école intercommunale, le terrain d'Arre situé derrière le foyer communal, a été retenu.  
Rappelons que cette école regrouperait les villages d'Arre, de Bez et Esparon, Aumessas et Arrigas.  
Affaire à suivre ...

- **AGENCE POSTALE COMMUNALE** -

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2009, l'*Agence Postale Communale* a déménagé dans les locaux de la mairie.

Dés le mois de septembre, les jours et heures d'ouverture seront :

*Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi de 8h à 12h.*

- **TRAVERSEE D'ARRE** -

L'*Unité Territoriale du VIGAN* regrette de ne pouvoir donner une suite favorable aux réclamations concernant les regards qui sont rendus inaccessibles.



- **CONCERT « GOSPEL »** -

Le 15 mai 2009 a eu lieu le concert de « *Gospel* » en l'église Saint-Blaise d'Arre. Celui-ci a amené beaucoup de monde du village et des extérieurs. Monsieur GIOCOSA Dominique, 1<sup>er</sup> Adjoint, a pris l'initiative d'organiser ce concert qui a été réglé totalement par la mairie dont l'entière recette a été versée gracieusement à la Paroisse d'Arre.

- **ENCOMBRANTS** -

Dés le mois de septembre, le ramassage des encombrants n'aura plus lieu le dernier vendredi du mois. Il sera fait à la demande des particuliers soit par téléphone, soit par courrier à la mairie.

- **LISTE CONSEILLERS ET ATTRIBUTIONS** -

**Rappel des fonctions des élus. N'hésitez pas à les contactez pour tous problèmes.**

**FINANCES :** Messieurs MALET Stéphane – GIOCOSA Dominique – MARC Jean-Louis – BIRON Cédric

**TRAVAUX :** Messieurs SENEGAS René – CHIARELLI Philippe – GASTAND Daniel – ECKART Guillaume

**ANIMATION ET SPORTS :** Messieurs BIRON Cédric – ECKART Guillaume

**ADMINISTRATION DU BUREAU D'AIDE SOCIALE :** Madame BOURDIER Michèle – Messieurs CHARLIN Stéphane - ECKART Guillaume

**ESPACES VERTS ET ENVIRONNEMENT :** Messieurs GIOCOSA Dominique – CHIARELLI Philippe – MARC Jean-Louis – Madame BOURDIER Michèle

**DEVELOPPEMENT DU VILLAGE :** Messieurs CHARLIN Stéphane – GIOCOSA Dominique – ECKART Guillaume

**SECURITE :** Messieurs MALET Stéphane – CHIARELLI Philippe – ECKART Guillaume

- **INTERNET** -

Depuis décembre 2008, *Madame ALEMANY Martine*, procède à titre gracieux, à la modernisation du site d'ARRE. Vous pouvez venir le découvrir et vous informer sur la vie du village en allant sur : [www.arre.fr](http://www.arre.fr)

- CAFE DE L'UNION -

Le 3 avril 2009, réouverture du Café de l'Union par *Monsieur BIRON Cédric*, nouveau propriétaire.

Ainsi après sa grand- mère « *Mado* » et son oncle « *Gilles* », c'est à *Cédric* de prendre le relais de cette affaire, qui nous l'espérons, sera florissante et enrichissante pour lui et pour l'animation du village.

- ETAT CIVIL -

Nous avons eu la joie d'accueillir dans notre village :

- **Léna**, Aurore, Aline VIGNAL-CELERIER née le 2 février 2009

et

- **Maxime**, Grégory, Quentin CREMERS né le 12 mai 2009

*Toutes nos félicitations aux heureux parents.*



Nous avons eu aussi la tristesse de voir partir :

- Pierre BRUNEL
- Michel AGNES

Toutes nos condoléances aux deux familles.

- PANNEAUX SIGNALIQUES -

Des panneaux signalant notre belle église et l'orphelinat ont été mis en place.

- FOYER COMMUNAL -

Prochainement, est prévu une restauration du foyer communal. En effet il faut faire une rénovation et une remise aux normes de sécurité. Le montant des travaux s'élève à 126 000 € HT. A ce titre, la *Sous Préfecture du VIGAN* a alloué une subvention de 37 800 € HT et le *Conseil Général du GARD* une somme de 40 000 € HT.

Ce projet, prévu par l'architecte en septembre 2009, devrait voir aboutir une source plus importante de revenu à la commune.

- **CARTE COMMUNALE** -

*Monsieur CHARLIN Stéphane, 2<sup>ème</sup> adjoint, et Monsieur MARC Jean-Louis, Conseiller Municipal, ont été désignés pour s'occuper de la carte communale. Monsieur CHARLIN Stéphane étant absent lors de la dernière réunion du conseil, Monsieur MARC Jean-Louis s'est proposé de créer un groupe de travail.*

- **TRI SELECTIF** -

Pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2009, un tri sélectif en porte à porte, va être effectué. Ceci consistera à avoir chez soi, 1 bac jaune et 1 bac gris.  
Dans un premier temps, seront concernés les quartiers suivants :

Chemin des Marguettes  
Chemin des Combes  
Quartier des Pins  
Campsavy  
Mas de la Fouzette  
Château de la Fouzette  
Trestouillères

Une campagne de communication sera mise en place par la *Communauté de Communes du Vigan*.

Depuis Mai 2009, vous pouvez venir en Mairie, pour acquérir des Composteurs (15€).

*A commander et à retirer en Mairie.*

- **BIBLIOTHEQUE** -

Nathalie LARCHET assure toujours le service de la bibliothèque aux jours et heures suivants :

- Mardi de 17h30 à 18h30
- Mercredi de 10h30 à 11h30

Pour le moment, la bibliothèque est fermée jusqu'à nouvel ordre (problème de santé) mais vous pouvez venir rendre vos livres à la Mairie.

## - ANIMATIONS -

↳ Le 19 juillet, Mesdames CAVALIER Françoise, NOUGAREDE Blanche-Marie et PRADEL Marie-France de la Paroisse d'ARRE ont organisé un repas (paëlla) au foyer communal ainsi que plusieurs animations : Pétanque, Ventes diverses et Tombola.

Cela a été un succès garanti ....

↳ Le 25 juillet : *Tournoi de Foot*. Repas et buvette sur place.

↳ Du 8 au 13 août, une exposition sur *l'agriculture dans la Bréaunnaise* de la révolution à 1950, se déroulera au foyer communal.

↳ Le 15 août : *Marché Africain* au foyer communal et ses alentours.

↳ Les concours de pétanque se dérouleront au mois de juillet et août, tous les mardis soir à partir de 21h. Inscriptions au *Café de l'Union* à ARRE.

## - VIDE GRENIER -

Le 13 juillet a eu lieu, pour la seconde année, le vide grenier organisé par l'association « Anim'Arre ». Malgré la pluie en début de matinée et la très bonne organisation de Messieurs VALSEMEY Henri et BIRON Cédric pour l'accueil de tous les exposants dont malheureusement certains n'ont pas attendu l'éclairci de l'après-midi.

## - DIVERS -



\*- Le mercredi 1<sup>er</sup> juillet, l'école d'Arre accompagnée de l'école de Bez, sont parties faire une journée découverte dans nos montagnes. En effet, ces deux classes se sont rendues en bus au Col du Minier et de là sont parties à pied jusqu'au Lac des Pises. Etant donné l'absence involontaire de parents, « Philippe », l'instituteur de l'école d'Arre, a proposé à Monsieur Le maire de les accompagner. Celui-ci a bien évidemment accepté, n'a pas oublié de remplir son sac à dos au cas où il se serait perdu.... et quelques enfants en ont profité pour faire porter leurs sacs.

Le dernier jour d'école, Monsieur Le maire a eu l'agréable surprise de recevoir « *Le Brevet du Maire Randonneur* » de la part de l'instituteur et de tous les élèves.

A renouveler ...

## Brevet du maire randonneur

*Le Maire, Monsieur Malet Stéphane, marcheur bien connu, a brillamment réussi après des heures d'effort les épreuves suivantes :*

- a marché 10 kilomètres !!!!*
- a accompagné 31 élèves très sages*
- a supporté une équipe d'enseignants toute une journée*
- a porté divers sacs d'élèves futurs électeurs*
- a gagné le sprint final d'arrivée au bus*

*Pour valoir ce que de droit.*

ECOLE DE ARRE  
Place de la Mairie  
30120 ARRE  
04.67.82.01.28



*Mention spéciale : la prochaine fois, devra faire aussi le trajet en car !!!!*



\*- *Monsieur GIOCOSA Dominique* prépare déjà le Marché de Noël pour le mois de décembre. Contact a été pris avec la musique du VIGAN pour une représentation dans l'église Saint Blaise la veille du marché.



\*- *Madame BOURDIER Michèle* et *Monsieur GIOCOSA Dominique* se sont portés volontaires pour le fleurissement du village. A ce titre à la remise des prix à Nîmes au mois d'avril, la commune a reçu « **le prix de 1<sup>er</sup> participation du village fleuri** » accompagné d'un chèque de 300€ à utiliser à la pépinière « *Le Quinty* » à Roquedur, cette dernière étant en partenariat avec le *Conseil Général du Gard*.



\*- En ce qui concerne le plan canicule, le *CLIC Point Bleu* met en place un recensement pour les personnes âgées susceptibles d'être touchés et en cas de déclenchement de niveau 2, le *CLIC Point Bleu* sera en mesure d'assurer des places vacantes en établissements.

\*- Depuis le 1<sup>er</sup> juin, le Département a mis en place le **RSA (Revenu de Solidarité Active)**.

Pour ceux qui se posent la question de savoir s'ils y ont droit, 3 possibilités sont proposées :

- *par accès internet* : [www.caf.fr](http://www.caf.fr)  
[www.msalanguedoc.fr](http://www.msalanguedoc.fr)
- *par téléphone* : CAF au 0 820 25 30 10  
MSA au 04 67 34 10 10
- *lieux d'accueil* : CAF  
MSA  
Services du département  
CCAS





\*- Dans le cadre d'un Contrat d'Accompagnement à l'Emploi à durée déterminée de 6 mois renouvelables, la Commune a engagé Monsieur PUEL Jean-François à compter du 1<sup>er</sup> juin 2009 pour 20 heures hebdomadaires en tant qu'agent d'entretien polyvalent. Cette embauche représente un coût restant à notre charge de 156€/mois avec une prise en charge de l'Etat à 90%.



\*- Aire de repos pour Camping-cars.

Ce projet prévu près de la résidence « La Ginestière » aurait du commencer début juillet mais a été reporté en septembre 2009.

A l'occasion de ces travaux, seront aménagés des WC publics également pour handicapés.



**Fermeture du secrétariat pour congés annuels  
Du 10 au 14 Août 2009**

Mesdames, Messieurs,

En tant que Maire de cette jolie Commune, je suis très honoré ainsi que le Conseil Municipal d'accueillir Monsieur BELLION, Préfet du Gard ainsi que Monsieur MARTINEZ, Sous-Préfet du VIGAN et toutes les personnes qui ont répondu présentes à notre invitation.

Cela fait un an maintenant qu'une nouvelle équipe municipale a été élue.

Le jour des élections, Monsieur REBOUL, (ancien Maire de ARRE et aujourd'hui décédé) nous disait regretter de nous laisser ce dossier, très épineux, de friche industrielle.

La nouvelle équipe municipale a connu, en un an, beaucoup de problèmes (incendie criminel, radioactivité, pollution, 20 tonnes de produits toxiques découverts et une cheminée qui ressemble plus à la Tour de Pise qu'à elle-même.

A ce jour, ce dossier, est pour moi, pratiquement réglé.

Je voudrais amplement, à cette occasion, mais vraiment amplement remercier Monsieur le Sous-Préfet qui a permis une mobilisation de toutes les parties concernées.

Remercier aussi Madame ARURAUT et Monsieur ARGUILLAT de l'ADEME ainsi que Monsieur DE PAILLEN de la DRIRE et Monsieur BAILLY de le D.D.A.F.

Remercier également l'Etat et ses services qui nous ont débloqué 300.000 €.

Je rajoute un dernier mot concernant Maître ROUSSEL qui s'est excusé de ne pas être présent ce jour et qui, pour moi personnellement, est une personne trop éloigné de ce dossier aussi bien par la distance que professionnellement.

**Le Maire**  
**Stéphane MALET**

